

Pour assurer notre pain quotidien

Nous nous sommes fait l'écho des difficultés qui pourraient se produire dans le ravitaillement en pain des habitants de notre région si les cultivateurs ne battaient pas leur blé au fur et à mesure des besoins de la population.

Ces difficultés ne sont malheureusement pas les seules; il faut y ajouter celles qui proviennent des dangers de bombardement des entrepôts où sont emmagasinés les stocks de farine ainsi que du transport de grandes quantités de la précieuse denrée. Il nous semble que l'on pourrait parer à ces dangers en divisant les stocks, c'est-à-dire en constituant chez chaque boulanger des stocks de sécurité qui assureraient à chacun de ces commerçants la possibilité de ravitailler leur clientèle pendant un certain nombre de jours.

Ainsi, ne risquerait-on pas de voir disparaître des milliers de quintaux de farine à la suite du bombardement d'un entrepôt et pourrions-nous assurer plus facilement le transport de petites quantités depuis les moulins jusqu'aux boulangeries.

Ce n'est, évidemment, qu'une suggestion, mais nous croyons qu'elle mérite d'être examinée si l'on veut que les habitants des villes et des campagnes ne manquent pas de pain dans les circonstances présentes.

UN REGLEMENT DE COMPTE...

A Lille, une femme reçoit une balle de revolver

Mardi 22, à 19 h. 30, Mme Créteur, 32 ans, habitant 16, rue des Robleds, à Lille, se trouvait chez elle lorsqu'on frappa à la porte. Elle avait à peine entrebâillé l'hublot, qu'elle reçut, tirée à bout portant, une balle de revolver qui se logea dans le gras de la joue.

L'agresseur, qui prit la fuite immédiatement, est un certain François Fava, 23 ans, de Loison-sous-Lens, route de Lille, qui en voulait à Mme Créteur pour des motifs personnels. On le recherche.

Quant à la victime, elle se rendit de suite à l'hôpital Saint-Sauveur où l'on procéda à l'extraction de la balle. Mme Créteur regagna ensuite son domicile.

LOTERIE NATIONALE tirage tous les Jedis

Un cadavre de femme sur la route de Tourmignies

Mercredi 23, à 7 h., on a découvert dans un fossé bordant la route de Tourmignies à Pont-à-Mercq, le cadavre de Mme Irène Derache-Milleville, 36 ans, de Tourmignies. La malheureuse avait été tuée d'une balle de revolver à la tempe.

La gendarmerie de Pont-à-Mercq enquête et est descendue sur le lieu du crime dit « Le Roseau ».

UN MOUSCRONNOIS AVAIT JETÉ SA FEMME DANS LE CANAL

Dimanche matin, on trouvait dans le canal le corps d'une femme dont le sac à main était resté sur la berge. On put ainsi savoir qu'il s'agissait de Mme Hélène Stallens, née Rogée, coiffeuse à Mouscron 39, rue du Progrès.

L'examen du cadavre ne permit de déceler rien d'anormal et on put conclure à une mort par suicide ou accident.

Or, l'enquête menée par M. Lallement permit d'établir que la défunte avait été vue au bord du canal en compagnie d'un homme. Et bientôt le magistrat fut amené à interroger le mari de la disparue, Michel Stallens, 35 ans, garde-voies à Mouscron.

Après un premier interrogatoire, Michel Stallens remis une seconde fois sur la sellette, se troubla et, finalement, reconnut avoir jeté sa femme à l'eau.

Depuis 3 mois la mesatente régnait entre eux au sujet d'une fugue que le mari avait faite et les scènes étaient fréquentes. Dimanche, Stallens, décidé à en finir, vint à Roubaix en compagnie de sa femme. Ils étaient à proximité du Pont de la Gaité, lorsqu'une scène plus violente éclata et l'homme empoignant alors son épouse, la précipita dans l'eau. Il hésita quelques instants, puis s'enfuit... non sans avoir pris la précaution de retirer les 1.000 francs qui se trouvaient dans le portefeuille de sa femme, portefeuille qui fut retrouvé, ainsi qu'on l'a dit, sur la berge du canal.

A la suite de ces aveux, Stallens fut immédiatement arrêté et sera mis à la disposition de M. le Procureur. D'autre part, l'autopsie de la victime a été pratiquée par M. le docteur Delahousse.

ROUBAIX

COMMENT ON DEVALISE UN MAGASIN

Sous ce titre nous avons relaté qu'un important vol avait été commis au centre régional d'éducation générale et que le jeune coursier André D... avait déclaré au cours de son interrogatoire avoir agi avec la complicité du chef cuisinier, M. Eugène Lefebvre, qui lui aurait remis une clef du magasin.

Or, M. Lefebvre a pu établir sa bonne foi et nous prie d'informer nos lecteurs qu'il n'est pour rien dans cette affaire. Bien volontier nous lui en donnons acte.

IL Y PREND GOUT !

Lucien Dubois, 41 ans, à bord de la péniche « Turenne » a été appréhendé en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Douai, pour ivresse en première récidive. Comme il se trouvait en état d'ivresse au moment où il fut arrêté Gde-Rue, il a fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse et sera déferé au Parquet.

ABSENCE MISE A PROFIT

Mme Angèle Lizy, épouse Delhoude, 45 ans, 5, rue Descartes, Fort Sion, 45, s'était absentée de chez elle. Des malandrins en ont profité pour y dérober une somme de 8.000 fr., un poste de T.S.F. et dix litres d'huile de table. Aucune trace d'effraction n'a été relevée. Plainte a été adressée à la police.

LE TOIT DE LA MAISON

Vers 21 h., mardi, la police était avertie que le toit de la maison qu'habite Mme Delmaize, rue Turgot, menaçait de s'écrouler. Les secours des pompiers furent demandés mais des voisins avaient déjà offert l'hospitalité à la septuagénaire.

LES INFRACTIONS AUX LOIS SUR LE RAVITAILLEMENT

M. SENEZ, négociant en pommes de terre à Fiers-en-Escrebleux, informe le public et sa nombreuse clientèle que le retrait de sa carte professionnelle pour trois mois est dû à son refus de ne pas avoir accepté de prix de livraison de wagons de pommes de terre impropres à la consommation, aucun délit de hausse illicite ou de détournement de denrées contingentes ne pouvant être relevé contre lui. 4.420

La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de rationnement en pain, viande et matières grasses, des cartes de lait et des feuilles de coupons se poursuivra Salle « Henri Watremetz », rue de l'Hospice, dans l'ordre suivant : Jeudi 24 Août : matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 9.601 à 12.000 ; soir, de 14 h. 30 à 17 h. 30, de 12.001 à 14.400.

Les retardataires ne seront servis que dans la journée du vendredi 25 septembre seulement.

La distribution des cartes de lait valables pour les mois de septembre, octobre et novembre aura lieu en même temps et dans le même ordre. Les consommateurs devront présenter leur encartage muni de la carte de lait d'août. Les consommateurs ne présentant pas cet encartage ne pourront être servis.

La distribution des tickets de pommes de terre aura lieu à une date ultérieure.

Pendant la durée de la distribution, les guichets de l'habillement et de la chaussure seront fermés, sauf pour les personnes convoquées.

LES RETARDATAIRES ne seront servis que dans la journée du vendredi 25 septembre seulement.

LA DISTRIBUTION des cartes de lait valables pour les mois de septembre, octobre et novembre aura lieu en même temps et dans le même ordre. Les consommateurs devront présenter leur encartage muni de la carte de lait d'août. Les consommateurs ne présentant pas cet encartage ne pourront être servis.

LA DISTRIBUTION des tickets de pommes de terre aura lieu à une date ultérieure.

Pendant la durée de la distribution, les guichets de l'habillement et de la chaussure seront fermés, sauf pour les personnes convoquées.

LES RETARDATAIRES ne seront servis que dans la journée du vendredi 25 septembre seulement.

LA DISTRIBUTION des cartes de lait valables pour les mois de septembre, octobre et novembre aura lieu en même temps et dans le même ordre. Les consommateurs devront présenter leur encartage muni de la carte de lait d'août. Les consommateurs ne présentant pas cet encartage ne pourront être servis.

LA DISTRIBUTION des tickets de pommes de terre aura lieu à une date ultérieure.

Pendant la durée de la distribution, les guichets de l'habillement et de la chaussure seront fermés, sauf pour les personnes convoquées.

Tourcoing, sur proposition du Consortium Charbonnier a adopté les mesures suivantes qui sont portées à la connaissance du public :

1°) par suite de l'incertitude des nouveaux arrivages, les inscriptions sont suspendues jusqu'à une date indéterminée. Par ailleurs, tous les efforts nécessaires sont faits pour livrer le plus rapidement possible les consommateurs en retard.

2°) Les bénéficiaires de coupons supplémentaires surchargés de la lettre M, pourront, comme par le passé, enlever leur charbon, soit dans les chantiers soit chez un négociant ou détaillant.

3°) Un contingent schlamm sera mis à la disposition des personnes pour faire honorer les tickets supplémentaires pour enfants ou mutilés qu'elles ont pu obtenir. Ces personnes devront se présenter ou chez le négociant ou détaillant le plus proche de leur domicile qui se chargera de le transporter, ou directement au chantier Lepoutre-Six, rue de Mouvaux à Tourcoing, ou au chantier Roger, Quai d'Anvers, à Roubaix. Il sera attribué 150 kilos de schlamm par coupon de 50 kilos de charbon. Ces dernières dispositions entreront en vigueur le jeudi 24 Août.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le prochain paiement des chômeurs aura lieu le jeudi 24 Août 1944, 9, rue Pasteur à Roubaix, à partir de 9 h., dans l'ordre suivant :

N° 1 à 1.079, de 9 h. à 9 h. 30. N° 1.080 à la fin, de 9 h. 30 à 10 h.

Plus aucun paiement ne sera effectué après 10 heures.

ETAT CIVIL

Naissances : Lacette Luyck, 12, rue de la Planchette-Trouée; Thérèse Libert, 20, avenue Julien Lagache, née à la Clinique Maternelle; Michel Crespin, 112, rue Jean Mace; André Carissino, 30, rue du Trichon; Colette Bonvarlet, 18, rue Vauban; Claudine Labbens, 289, rue Jules Gnesde, née à la Clinique Maternelle, 20, avenue Julien Lagache; Annie Jung, 112, rue de la Gare; Guy Talpaert, de Croix, 42, avenue Gustave Deloryné, 60, boulevard de Cambrai; France Dujardin, 182, rue de Blanchemaille, née à la Maternité Municipale, 20, avenue Julien Lagache; Annie Vander Meiren, 107, rue de France, cour Bossut, 5, née à la Maternité Municipale, 20, avenue Julien Lagache; Danielle Devynck, à Hem, 15, rue du Petit Plot, née à la Maternité Municipale, 20, avenue Julien Lagache; Michèle Vérove, 61, rue Philibert Deorme, née à la Maternité Municipale, 20, avenue Julien Lagache; Josianne Duquesne, 190, rue Montgolfier, née à la Maternité Municipale; Patrick Lagache, 11, rue de Douai, à Lille, né 219, rue Daubenton.

DECES : Hélène Arenema, 89 ans, 52, rue Saint-Jean; Pierre Herbin, 73 ans, rue d'Estaing, cour Petit Rouz, 3; Oscar Rose, 71 ans, 52, rue Saint-Jean; Jean-Baptiste Prévost, 88 ans, à Forest-sur-Marque, 58, rue Principale; Malvina Segard, 75 ans, 4, Grand Rue.

FUNERAILLES

CROIX. — Les Convois et Salut d'Ango du petit André DEBAISEUX, décédé le 22 août, à l'âge de 2 mois, auront lieu Jeudi 24, à 15 h., en l'Eglise Saint-Martin, Assemblée, 41, rue du Château, à Croix. — Cet avis tient lieu de faire-part.

LA MADELEINE. — Les Funérailles de Monsieur Georges CIPRIANI, 43 ans, Président du Syndicat Régional des Herboristes du Nord et Nord-Est de la France, décédé subitement le 22 août, auront lieu à La Madeleine, le Vendredi 25 août, à 10 heures, en l'Eglise de N.-D. de Lourdes, 175, Bd de la République. Réunion à la chapelle de l'Eglise, à 9 heures 45. Condoléances à l'Eglise. Inhumation au cimetière dudit lieu. De la part de Mme Georges Cipriani, son épouse; M. Gérard Cipriani; M. Claude Houe, ses enfants; M. et Mme André Dupont, ses parents; M. et Mme Toussaint-Cipriani, ses frère et belle-sœur, et de toute la famille. — La Madeleine, 53, avenue Albert 1^{er}. P. F. G. 184, rue de Lille, La Madeleine - Téléphone: 553.11. 13.600

REMERCIEMENTS

LILLE. — L'Inspecteur Général de la Production Industrielle, le Directeur du Bureau Régional de Répartition des Huiles Minérales, et tout le Personnel du B.R.R.H.M., remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès accidentel de Monsieur Pierre DELACOURT, Directeur-adjoint au B.R.R.H.M. et Monsieur Antoine BAYENS, Ingénieur-Inspecteur technique, Chef de Service contrôlé au B.R.R.H.M.

WATTELOS

FRONT SOCIAL DU TRAVAIL

Le F.S.T. communique :

Une permanence se tiendra le vendredi 25 août, de 15 à 18 h., 36, Grand Place, à Wattelos et sera à la disposition des vieux travailleurs, familles des travailleurs en Allemagne et aux ouvriers qui voudraient avoir des renseignements.

Avis aux sinistrés et évacués. — D'après de nouvelles instructions relatives aux indemnités de démantèlement et de réinstallation des sinistrés partiels et les personnes évacuées d'un secteur menacé peuvent prétendre à une indemnité forfaitaire de 750 fr. par personne. Ceux étant repêlés à l'intérieur de la commune peuvent être remboursés de leur frais de déménagement ou à défaut de factures acquittées bénéficier d'une indemnité de 375 fr. par personne.

D'autre part, les sinistrés (totaux et partiels) habitant la commune et les évacués arrivés à Wattelos depuis au moins d'un an, n'ayant pas bénéficié de bons d'achat d'articles de ménage

L'Égalité

délivrés précédemment par le bureau de répartition des métaux ferreux, peuvent, suivant leur situation, obtenir une certaine quantité de titres d'achat.

Les imprimés sont à retirer au bureau des sinistrés, école de filles du Centre, rue Saint-Joseph.

Association pour la défense des vieux travailleurs. — Mercredi 23 août, de 17 à 18 heures, inscription des sociétaires ayant 70 ans et plus pour le dixième tour de dîners gratuits.

Les adhérents malades ou infirmes dans l'impossibilité de se déplacer, qui désiraient recevoir leur dîner à domicile, sont invités à se faire connaître au siège, 26, Grand Place. Nous avons à ce effet, une équipe de jeunes qui, bénévolement, se met au service des vieux travailleurs.

Pour nos prisonniers. — Jeudi 24 août à 15 heures, au Carin, attaque d'une partie de boules, Oscar contre Paul Delchambre.

Samedi 26 août, à 15 heures, au Carin, rando partie de boules Albert Carrette contre Charles Liévans.

Etat civil. — Naissance : Francine Sénave, carrière Dupont, 7.

Decès : Suzanne Vigin, épouse Vromant, 45 ans, rue Faidherbe, 281; Jean Bouchart, 78 ans, rue du Sartié 65-15; Auguste Sigmund, 33 ans, comptable, rue du Commandant Bossut.

CROIX

Union Mutuelle Croisienne. — La commission se réunira le dimanche 27 août, à 11 h. 30, chez Catteloin, rue Jacquard, organisation de la conférence de septembre et des réunions d'hiver.

Bons d'alcool à brûler. — La commission du ravitaillement se trouve souvent devant des difficultés que la population ne peut comprendre. Le contingent de bons d'alcool à brûler varie selon les disponibilités des services départementaux. Dès lors, le bureau local est tenu de se baser sur le contingent réservé à Croix pour distribuer les bons; il le fait chaque fois dans un large esprit de compréhension et n'envisage que les moyens de rendre service à ceux qui ont le plus besoin de ce carburant, compte tenu de la présence des enfants et des vieillards dans les habitations privées de gaz. Les mesures prises ne sont pas dans un cadre rigide, elles répondent surtout aux besoins des familles placées dans une situation comprise dans la réglementation de l'alcool à brûler.

En une période aussi pénible, chacun doit se dire que rien n'est facile; ceux qui ont la responsabilité du ravitaillement communal ont le souci de remplir leur devoir.

Etat civil. — Naissance : Touliemond Arnaud, avenue de Flandre, 50.

Decès : Debaix André, 2 mois, rue du Château, 41.

WASQUEHAL

Pour le pécule du prisonnier. — Le Comité de l'Amicale laïque mixte Turgot, du Capreau, a remis à la Famille du Prisonnier de Wasquehal, 1^o 800 fr. pour les huit membres de l'amicale actuellement prisonniers et 2^o une somme de 1.500 fr. à répartir entre tous les livres de pécule du prisonnier de Wasquehal.

La Famille du Prisonnier, ainsi que le Comité du Centre d'entraide de Wasquehal remercient l'Amicale Turgot et notamment M. Dherbécourt, dirigeant de ce groupement.

Pour la caisse des prisonniers. — M. Kléber Loth, cafetier à la Guinguette, a versé au Comité local d'entraide aux prisonniers, une somme de 690 fr. à la suite de la partie de boules qui a eu lieu chez lui, le 15 août dernier.

Merci aux généreux donateurs.

Nous prisonniers ne sont jamais oubliés. — Il nous revient qu'au cours des messes qui ont été dites le 6 août dernier, en l'église Saint-Nicolas, et le 20 août, en l'église Saint-Clément, du Capreau, à la mémoire des soldats morts pour la France et à l'intention de nos prisonniers, les collectes faites ces deux jours ont produit 2.432 fr. au Centre et 1.978 fr. au Capreau. Ces sommes ont été versées au compte du pécule de nos prisonniers.

Les braves petits gars. — Le jeune Paul Noens, 9 ans 1/2, écolier, demeurant 31, cité Saint-Gobain, à Wasquehal, a trouvé lundi 21 août, vers 16 h. 30, sur la voie publique, un billet de banque qu'il s'est empressé d'aller porter au commissariat de police.

La validation des certificats de travail. — Les travailleurs isolés, c'est-à-dire ceux qui ne dépendent d'aucun employeur, ou qui, dépendant de plusieurs employeurs, ne sont occupés par aucun d'eux plus de 30 heures, et enfin le personnel occupé par les autorités allemandes assimilé aux travailleurs isolés, sont tenus de se présenter au bureau de placement, 17, rue Sadi Carnot, à Wasquehal, pour validation de leur certificat de travail.

D'autre part, les travailleurs âgés de 16 à 60 ans doivent demander à leur employeur, la délivrance d'un certificat de travail ou la validation du certificat qui leur a été délivré précédemment par le patron. Il appartient à celui-ci de faire cette validation pour son personnel.

Un dîner offert aux enfants de nos prisonniers et aux orphelins de la guerre. — Nous apprenons que le comité local du Centre d'entraide de Wasquehal, offrira un dîner aux enfants de nos prisonniers et aux orphelins de la guerre âgés de moins

de 14 ans. Ce repas, dont le menu contiendra les plus difficiles, aura lieu dans la salle du Restaurant de la Filature du Nord, rue Pasteur. On estime que le nombre des jeunes convives variera entre 220 et 230.

Avis aux mamans. — Demain, jeudi, à 15 h., visite médicale des nourrissons à l'école maternelle du Capreau (entrée rue Voltaire) pour les mamans du Capreau et de la Planchette au riez.

Assistance sociale et entraide sociale. — Pour ces deux services intéressants les familles de nos prisonniers, une permanence se tiendra demain jeudi 24 Août, de 9 h. à midi à la « Maison du Prisonnier », 91, rue Carpeaux.

Trois orphelins dans la détresse. — Mercredi matin ont eu lieu les obsèques de Mme Veuve Dos Santos, décédée à l'âge de 41 ans, laissant trois orphelins : Manuel, 14 ans, Antoine, 12 ans et Marie, 10 ans. M. Acacio Evangelista, sur la demande de la maman défunte, veut bien se charger des orphelins.

La population de Wasquehal, émue par cette souffrance, voudra certainement leur venir en aide... aussi, une souscription publique est ouverte à la Mairie, dans les établissements commerciaux, au service du ravitaillement, qui permettra à tous les cœurs généreux — et ils sont nombreux à Wasquehal — de secourir ces petits si tôt privés de leurs parents.

Etat Civil. — Naissances : Anny Darras, avenue du Général Sarraal, 11, à Tourcoing, née à la maternité municipale (Petits lits bleus) 88, rue Louise Michel; Jean Sermon, 46, rue Gambetta à Fiers/Lez-Lille, né à la maternité municipale (Petits lits bleus, 88, rue Louise Michel.

HALLUIN

Du charbon vendu 475 francs les 100 kilos allait passer la frontière

Une brigade d'agents de la douane conduite par M. le capitaine Mercier apercevait au lieu dit « Bois du Duc », hameau du Mont, un camion d'une entreprise de transport de Tourcoing, duquel était déchargé du combustible. Se livrant à une enquête minutieuse, la douane devait apprendre que ce charbon vendu à 475 fr. les 100 kilos était destiné à être exporté en Belgique avec l'aide de plusieurs complices et que quatre individus : René Declercq, 37 ans, demeurant 80, chemin de Neuville; Hilaire Vaneelande, 45 ans, chemin de Loisel, 126; Gustave Vanlerbergh, 46 ans, chemin de Loisel, 85 et Joseph Duriez, 49 ans, chemin de Loisel, 85, depuis plusieurs semaines se livraient à ce trafic, sans être munis de patente ni d'autorisation. On évalue à près de 20 tonnes le charbon ainsi exporté.

Le camion qui a servi au transport a été saisi et les quatre occupants seront poursuivis conformément à la loi. Le procès-verbal de ce trafic rédigé au bureau principal de la rue de Lille a été transmis au Parquet.

Funérailles. — Mardi, à 10 h., ont eu lieu en l'église St-Hilaire, les funérailles de M. Jean Ogez, ancien combattant de 1930-40, membre vétéran du groupement de la « Famille du Prisonnier ». Le deuil était conduit par M. Marc Ogez, son père.

Dans la très nombreuse assistance on remarquait les enfants des écoles, une importante délégation des groupements de la Famille des prisonniers et des prisonniers rapatriés, de la police, de la douane, de la gendarmerie, et de très nombreuses personnalités locales et les membres du corps enseignant de l'école du Sacré-Cœur et des communes voisines.

A l'issue du service religieux, le corps fut conduit au cimetière où à eu lieu l'inhumation. Plusieurs discours furent prononcés.

A l'U. O. H. — Basket-ball : jeudi, pour les équipes masculines seniors, à partir de 20 h.; cadets et minimes, à partir de 18 heures.

TITRES DE RAVITAILLEMENT

A la mairie, salle de musique se continuera le jeudi 25 août, la distribution des titres de rationnement comme suit :

De 8 h. 30 à 9 h. 30, 8.901 à 8.900 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 8.901 à 8.900 ; de 10 h. 30 à 11 h., 8.901 à 9.000 ; de 14 à 15 h., 9.001 à 9.400 ; de 15 à 16 h., 9.401 à 9.800 ; de 16 à 17 h. 30, 9.801 à 10.400.

Contrôle des chômeurs. — Il y aura lieu aujourd'hui jeudi, rue Gustave Desmetre, de 15 à 15 h. 30.

Ebouage. — Le service d'ébouage fonctionnera le jeudi 25 août, dans les rues du quartier de la Panerle

Comité d'entraide aux prisonniers. — Jeudi après-midi, au 42, rue Jean Jaurès, permanence assurée de 14 à 18 heures.

Dispensaire d'hygiène. — Les consultations auront lieu le jeudi 25 août à partir de 9 h. 30, pour les malades de Halluin et Roncq, à 15 heures pour ceux de Bondues, Linselles, Neuville-en-Ferrain, Wervicq-Sud, Commes et Bousbecque.

Les malades sont priés de se munir de leur feuillet d'immatriculation aux assurances sociales.

LISEZ ET UTILISEZ nos PETITES ANONCES

Canon... du 23... ROUBAIX... OBLI... à G.H.

Pour... des... ministres... ou... ces

Des inter... ans à l'... plioi des... forces... Admance... usage d... française... délégué... armement... de la C. R... Jacques... croit u... dessous... d'opér... différen...

1^o Ent... ments :... la c... modeste... Cette cat... strictem... réservée... agréés, si... trés, évac... de leur... met de fa... maître l... situation... C. R. F... leurs par... ou amis...

2^o Dema... pénétr... ments... B. 2... Cette cat... destin... tous ceux... s'agit d'une... s'onne évac... administr... réfugiés, tou... fois, que... mandeur... un domi... Ces deux... s'ont à l... voyer, pro... ement, l... timbre, le... Croix-Ro... Française... tion dést... rue Sa... Jacques...

3^o Carte... melle... sa j... sence d... interna... national... Cette cat... ut il... seulement... le cas... ayant ou... un domi... une perso... est de n... veau pour... un domi... lieu. Cete... est à é... dier en... frappe...

4^o Messa... familiau... donner... Permettant... d'ordre... milial à... Personnn... trouvés... la partie... territoire... par... Anglo-Am... Ces n... sages son... te dans... différents... ames loc... de la C. B... moyenn... un versem... 10 fr... Prévisio... une... remplis, ce... s'agés so... renvoyer... envoi... affranchie... Délaig... département... de la C. B... Jacques... Lille...

La cat... des... automobiles

Précéd... Régior... Les Aut... ont dé... mesu... suivant... cules au... mobiles :... septem... re de 3... carbur... plus adu...

Toutefois... desrogat... valables... 31-10... pourront... élab... la Kreisk... banbur... le ressort... qu'elles... trouve le... en cas... Les dema... dérogat... devront é... pressées... Service des... nis de C... culer de... indusem... intéressé...

Les prop... de v... tures de... utilis... faire tra... l'essence... velle... leur march... zragem... charbon m... de lice... de transfo... au g... avant devr... adress... le 2001 1944... M. l'ingénie... chef... Serv... de la circu... et du r... lage. La tra... sera autoris... hicule est... cevoir uti... ment l... autorisation... rculer... A date... r esté... de tou... 1944, sera... à circu... 1944, ser... dotés d'un... ou mod... Celui-ci ne... déli... en très... qu'après un... de la m... en circu... l'acco... plement... ressan... ou d'ir... rêt vital...

Les nov... tions, dont... limitée à 4... (vé... cules utili... ser... contrasigné... la Kre... kmpment... plement... 1944, aucun... temporaire... plus d... livrée...